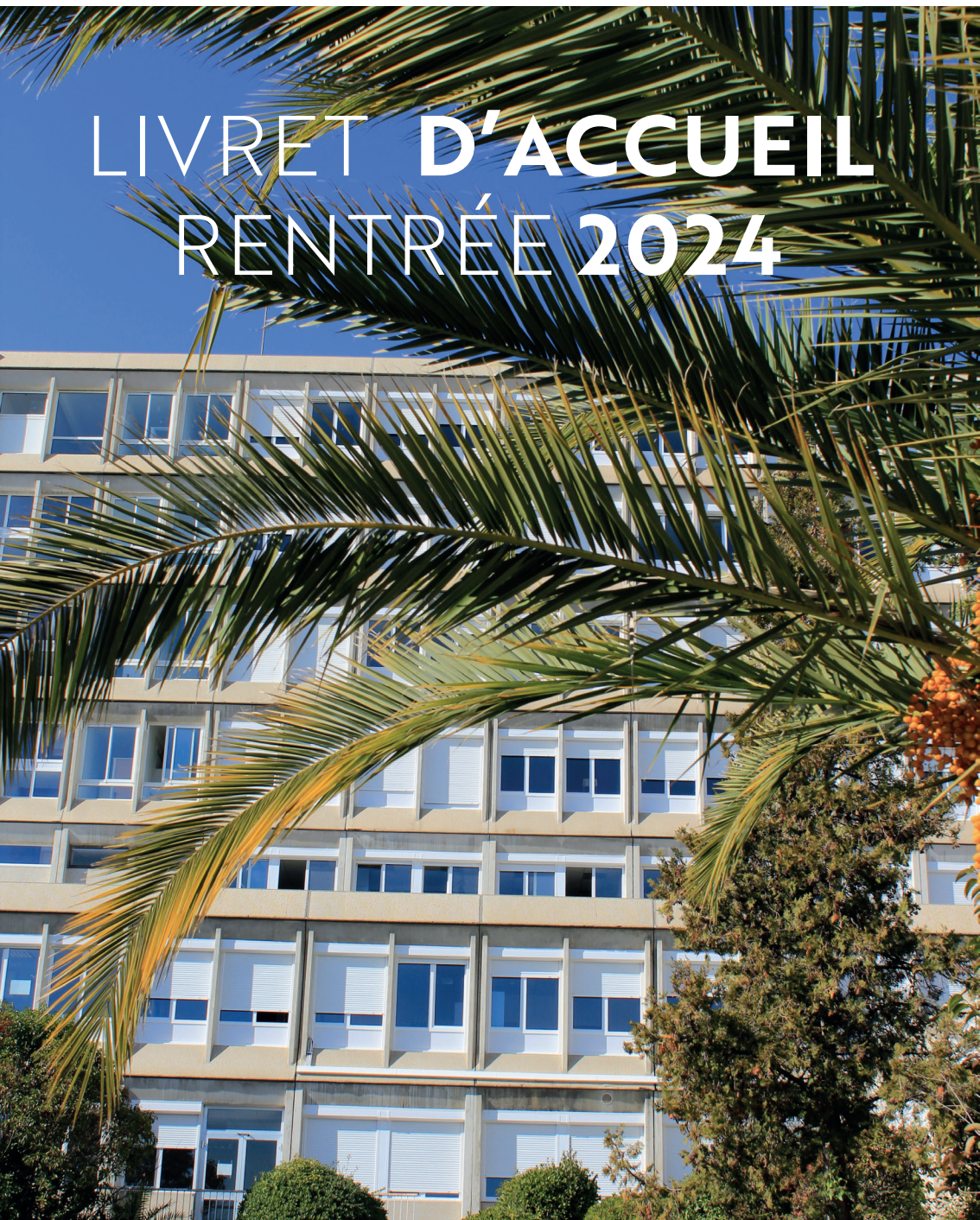


LIVRET D'ACCUEIL RENTRÉE 2024



SOMMAIRE



L'IUT NICE CÔTE D'AZUR

P4

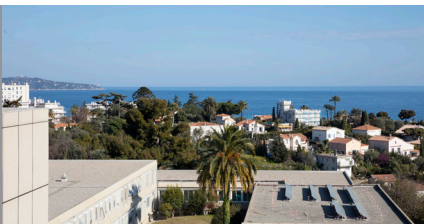
L'ORGANISATION **PÉDAGOGIQUE** P6

DES SERVICES À VOTRE SERVICE P10

VOTRE VIE ÉTUDIANTE P16

L'IUT NICE CÔTE D'AZUR

L'Institut Universitaire de Technologie Nice Côte d'Azur est une composante d'**Université Côte d'Azur** qui réunit 17 acteur·rices académiques et accueille 35 000 étudiant·es chaque année.



NICE

GEA - Gestion des Entreprises et des Administrations
GEII - Génie Électrique et Informatique Industrielle
INFO - Informatique - **x**
TC Nice - Techniques de Commercialisation



SOPHIA

INFO - Informatique - **formations en alternance**
QLIO - Qualité, Logistique Industrielle et Organisation
R&T - Réseaux et Télécommunications
SD - Science des Données



MENTON

CS - Carrières Sociales



CANNES

INFO COM - Information Communication
TC Cannes - Techniques de Commercialisation, orientation tourisme

2 600
ÉTUDIANT·ES

10
DÉPARTEMENTS
D'ENSEIGNEMENT

4
SITES
GÉOGRAPHIQUES

10
BACHELORS
UNIVERSITAIRES
DE TECHNOLOGIE
(BAC +3)

- > **Carrières Sociales**
 - parcours Animation sociale et socioculturelle
 - parcours Éducation spécialisée
- > **Gestion des Entreprises et des Administrations**
- > **Génie Électrique et Informatique Industrielle**
- > **Information Communication**
 - parcours Communication des organisations
 - parcours Journalisme
- > **Informatique**
- > **Qualité, Logistique Industrielle et Organisation**
- > **Réseaux et Télécommunications**
- > **Science des Données**
- > **Techniques de Commercialisation**
- > **Techniques de Commercialisation, orientation tourisme**

4
LICENCES
PROFESSIONNELLES
(BAC +3)

- > **Gestion des Structures Sanitaires et Sociales**
- > **Métiers de l'informatique : Administration et Sécurité des Systèmes et des Réseaux**
 - parcours Cloud & Cybersécurité
- > **Métiers de l'immobilier : gestion et développement de patrimoine immobilier**
- > **Métiers du Tourisme et des Loisirs**

L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Chaque département d'enseignement est autonome dans le cadre du Programme Pédagogique National (PPN) concernant sa spécialité.

IL S'ORGANISE EN ÉQUIPES :

- > **Administrative** : chef-fe de département, secrétaire-s, directeur-rices des études, responsables des stages
- > **Pédagogique** : professeur-es des universités, maître-sses de conférences, professeur-es agrégé-es & certifié-es, vacataires professionnels
- > **Technique** : ingénieur-es d'études, technicien-nes, adjoint-es techniques.

LES ENSEIGNEMENTS SONT DISPENSÉS SOUS 3 FORMES :

- > **Cours magistraux** : pour la promotion entière
- > **Travaux dirigés** : par groupe de 28 étudiant-es maximum
- > **Travaux pratiques** : par groupe de 14 étudiant-es maximum.

LES STAGES

> Soumis à une convention entre l'étudiant-e et l'entreprise d'accueil, le stage donne lieu à la rédaction et la présentation orale d'un mémoire. Il permet de mettre en pratique vos connaissances théoriques, de prendre conscience de vos savoir-faire et savoir-être, de vérifier que votre projet professionnel est conforme à la réalité terrain.

LES PROJETS TUTEURÉS & SAé (situation d'apprentissage et d'évaluation)

- > **Les projets tuteurés** se réalisent en petits groupes. Ils vous laissent une grande initiative, demandent un travail conséquent en dehors des cours et se déroulent sous la responsabilité d'un-e enseignant-e tuteur-ric.
- > **Les SAé** vous permettent de développer et d'exercer une compétence. Elles incluent des objectifs, une méthode pour les atteindre et l'évaluation de celle-ci.

LES MODALITÉS DU CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

- > À consulter, pour les BUT et LP, en cliquant sur le lien suivant :
<https://iut.univ-cotedazur.fr/etudiant-a-liut/scolarite/modalites-de-contrôle-des-connaissances>

CONTACTS UTILES

> NICE - 41 boulevard Napoléon III 06206 Nice cedex 3

GEA - Gestion des Entreprises et des Administrations

secrétariat pédagogique : T. 04 89 15 31 30
iut.dept-gea@univ-cotedazur.fr

chef du département : Nicolas Bernard
nicolas.bernard@univ-cotedazur.fr

GEII - Génie Électrique et Informatique Industrielle

secrétariat pédagogique : T. 04 89 15 31 50
iut.dept-geii@univ-cotedazur.fr

chef du département : Philippe le Thuc
philippe.le-thuc@univ-cotedazur.fr

INFO - Informatique - formations traditionnelles

secrétariat pédagogique : T. 04 89 15 30 80
iut.dept-info@univ-cotedazur.fr

chef du département : Daniel Portugais
daniel.portugais@univ-cotedazur.fr

TC Nice - Techniques de Commercialisation

secrétariat pédagogique : T. 04 89 15 31 10
iut.dept-tcn@univ-cotedazur.fr

cheffe du département : Claudine Batazzi
claudine.batazzi@univ-cotedazur.fr

CONTACTS UTILES

> SOPHIA ANTIPOLIS - 650 route des Colles 06560 Valbonne

INFO - Informatique - formations en alternance

secrétariat pédagogique : T. 04 89 15 30 80
iut.dept-info@univ-cotedazur.fr

chef du département : Daniel Portugais
daniel.portugais@univ-cotedazur.fr

QLIO - Qualité, Logistique Industrielle et Organisation

secrétariat pédagogique : T. 04 89 15 32 10
iut.dept-qlio@univ-cotedazur.fr

chef du département : Fabrice Huet
fabrice.huet@univ-cotedazur.fr

R&T - Réseaux et Télécommunications

secrétariat pédagogique : T. 04 89 15 32 30
iut.dept-rt@univ-cotedazur.fr

chef-fes du département : Nicolas Fortino
nicolas.fortino@univ-cotedazur.fr

Emmanuelle Bouché
emmanuelle.bouche@univ-cotedazur.fr

SD - Science des Données

secrétariat pédagogique : T. 04 89 15 32 62
iut.dept-sd@univ-cotedazur.fr

chef du département : Michel Soliverès
michel.soliveres@univ-cotedazur.fr

CONTACTS UTILES

> CANNES - campus Georges Méliès, 214 av. Francis Tonner 06150 Cannes-la-Bocca

INFO COM - Information Communication

Communication des organisations
secrétariat pédagogique : T. 04 89 15 33 02
iut.dept-infocom.co@univ-cotedazur.fr

Journalisme
secrétariat pédagogique : T. 04 89 15 33 03
iut.dept-infocom.journalisme@univ-cotedazur.fr

cheffe du département : Marianne Denuelle
marianne.denuelle@univ-cotedazur.fr

TC Cannes - Techniques de Commercialisation, orientation tourisme

secrétariat pédagogique : T. 04 89 15 33 20
iut.dept-tcc@univ-cotedazur.fr

cheffe du département : Laurence Faugué
laurence.faugue@univ-cotedazur.fr

> MENTON - 58 chemin du Collège 06500 Menton

CS - Carrières Sociales

secrétariat pédagogique : T. 04 89 15 31 72
iut.dept-cs@univ-cotedazur.fr

chef du département : Brice Renaud
brice.renaud@univ-cotedazur.fr

DES SERVICES À VOTRE SERVICE

AU SEIN DE L'IUT NICE CÔTE D'AZUR

SCOLARITÉ

Le service est en charge de la gestion administrative de votre dossier scolaire : candidature, admission, inscription, suivi des résultats, délivrance de votre attestation de réussite, de votre diplôme. Il réalise également les enquêtes post-diplômées.

Le service de la scolarité, études et vie étudiante se situe sur le **site de Nice**.

Contact : T. 04 89 15 30 30
iut.scolarite@univ-cotedazur.fr

RELATIONS INTERNATIONALES

Le bureau des RI assure la promotion des échanges à l'international : Ses missions principales sont d'orienter, d'informer et d'encadrer les étudiants sur l'ensemble des aspects administratifs liés à une mobilité internationale. Le bureau des relations internationales se situe sur le **site de Nice**.

Contact : T. 04 89 15 30 37
iut.ri@univ-cotedazur.fr

RELATIONS ENTREPRISES, FORMATION CONTINUE & ALTERNANCE

Le SRE - FCA vous accompagne quand vous choisissez de suivre vos études à l'Institut en alternance. Il peut vous conseiller et vous aider dans votre recherche d'entreprise, la rédaction de votre CV, la préparation de vos entretiens.

Le SRE - FCA se situe sur le **site de Nice**.

Contact : T. 04 89 15 30 58
iut.relations-entreprises@univ-cotedazur.fr

CONTACTS UTILES

LOGISTIQUE - HYGIÈNE, SANTÉ & SÉCURITÉ

Le service est votre interlocuteur si vous souhaitez organiser un événement au sein de l'IUT dans le cadre de votre projet tuteuré, si vous avez besoin d'une aide médicale et pour toute question portant sur votre sécurité.

Nice - contact : T. 04 89 15 30 40
iut.logistique@univ-cotedazur.fr

Sophia - contact : T. 04 89 15 32 00
iut.antenne-sophia@univ-cotedazur.fr

Cannes, Menton : contactez votre secrétariat pédagogique

COMMUNICATION, ÉVÉNEMENTIEL & LINK - ALUMNI

Le service vous transmet, sur demande, les logotypes de l'Institut et valide les affiches & flyers que vous concevez pour promouvoir vos projets tuteurés & SAé. Il est également votre interlocuteur concernant les réseaux sociaux et la plateforme LINK-ALUMNI

Le service Communication se situe sur le **site de Nice**.

Contact com' : T. 06 09 84 13 30
iut.communication@univ-cotedazur.fr

Contact Link-Alumni : T. 04 89 15 30 47
iut.alumni@univ-cotedazur.fr

BIBLIOTHÈQUES

Les bibliothèques de l'Institut (Nice, Menton), du campus Georges Méliès et le Learning Centre SophiaTech mettent à votre disposition un fonds d'ouvrages : livre, BD, mangas...des espaces de travail, de coworking, prêt de portable et PC fixe...(services différents selon les bibliothèques)

Nice - contact : T. 04 89 15 30 72
iut.biblio-nice@univ-cotedazur.fr

DES SERVICES À VOTRE SERVICE

AU SEIN D'UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

UniCA SPORT

De très nombreuses activités sportives sont proposées sur l'ensemble des campus Université Côte d'Azur. Les frais d'inscription sont inclus dans la CVEC (Contribution de la Vie Étudiante et de Campus) que vous avez réglée auprès du CROUS.

Le site de Nice de l'IUT dispose d'une salle de musculation dans laquelle se tiennent diverses activités selon la programmation du service des sports universitaire.

> Inscription & programme : <https://sport.univ-cotedazur.fr>

La Culture à Université Côte d'Azur

Offre culturelle et artistique pour les étudiant.es, UniCArts propose des ateliers de création animés par des artistes professionnel·les : photographie, production musicale, théâtre, écriture. Également au programme : concerts, spectacles, masterclasses, soutien à la création...

> Infos & programme : <https://culture.univ-cotedazur.fr/>

SERVICE INFORMATION, ORIENTATION, INSERTION PROFESSIONNELLE

Des conseiller·ères d'orientation Université Côte d'Azur répondent à vos questionnements et vous accompagnent dans vos projets d'orientation, de réorientation, de formation, de recherche de stage, d'entrepreneuriat... Ils-elles sont présent·es sur 5 campus et réalisent des permanences sur le site de Nice Fabron de l'IUT.

> Contact : orientation@univ-cotedazur.fr

CONTACTS UTILES

CENTRE DE SANTÉ UNIVERSITAIRE

Le Service de Santé Universitaire vous propose, à la demande, des visites de médecine générale. Il vous accompagne si vous rencontrez des difficultés d'ordre médical, familial, matériel, administratif, psychologique, ou si vous êtes en situation de handicap. Il organise également des ateliers de gestion du stress des examens et des bilans de compétences étudiantes. Des psychologues de l'université réalisent des permanences sur les sites de Nice, Sophia Antipolis et Menton de l'IUT.

> Informations : <https://univ-cotedazur.fr/sante-aide-sociale>
> Contact : soutien-psychologique@univ-cotedazur.fr

VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Une cellule d'écoute est à votre disposition si vous êtes témoin ou victime d'agissements sexistes, intimidants, hostiles, dégradants, humiliants, offensants, qui portent atteinte à votre dignité ou à celle d'autrui.

> Contact : cvss@univ-cotedazur.fr

CENTRES DE RESSOURCES EN LANGUES

Créés et gérés par le Service Commun en Langues Université Côte d'Azur, les 9 CRL vous offrent l'opportunité de développer vos compétences en langues vivantes. En libre accès après inscription gratuite, les CRL, animés par des moniteur·rices étudiant·es mettent à votre disposition 3 000 ressources documentaires en langues, tous niveaux : méthodes, ouvrages, périodiques, CD interactifs, DVD, sites web ; et proposent des ateliers de conversation. L'IUT compte 2 CRL : site de Nice (salle 610 - département GEA) et site de Sophia Antipolis (Espace Learning Centre)

> Infos : <https://univ-cotedazur.fr/formation/reussir-ses-etudes/scl/crl>

DES SERVICES À VOTRE SERVICE

LE CROUS

RESTAURATION

Vous avez accès aux 7 restos U et 15 cafétérias ou points de restauration rapide du CROUS, répartis sur les différents campus universitaires. Une cafétéria CROUS se situe sur les sites de Nice et de Sophia Antipolis de l'IUT. Localiser les points de restauration, consulter les tarifs et les modes de paiement sur :

<https://www.crous-nice.fr/se-restaurer/>

SERVICE SOCIAL

Bourses, logement, aides financières ponctuelles... des assistantes sociales du CROUS répondent à vos questions, vous conseillent et vous accompagnent :

<https://www.crous-nice.fr/social-et-accompagnement/>

LOGEMENT UNIVERSITAIRE

Les 20 résidences du CROUS Nice Toulon, réparties dans les Alpes-Maritimes et le Var, offrent un cadre de vie épanouissant et sécurisé.

Les logements sont attribués en priorité aux étudiant·es disposant de faibles ressources. Localiser une résidence, demander un logement, toutes les infos sur :

<https://www.crous-nice.fr/se-loger/>



VOTRE VIE ÉTUDIANTE

Pour un accès à l'ensemble des services informatiques de l'université & des postes informatiques, **votre inscription administrative à l'IUT est impérative.**

Intranet étudiant

À la suite de votre inscription administrative, un email d'activation vous sera envoyé sur votre adresse personnelle.

CRÉATION DE VOTRE COMPTE

Une fois inscrit·e à l'université, vous pouvez ouvrir votre sésame. Il est la clé qui vous permet d'accéder à votre compte universitaire.

- > Rendez-vous sur : <https://sesame.unice.fr>
- > Puis cliquez sur : « Ouvrir mon compte sésame »

Il suffira ensuite de vous authentifier à l'aide de votre n° étudiant·e.

NB : le n° étudiant·e est mentionné sur votre carte étudiante & sur votre certificat de scolarité. Vérifiez que les informations relatives à votre compte sont exactes. En cas d'erreurs, faites-les rectifier au plus vite auprès du service de la scolarité de l'Institut.

Une fois votre identité numérique validé vous aurez accès à votre espace intranet étudiant via le lien direct : <https://intranet-etu.univ-cotedazur.fr/>

ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE

OUTILS DANS L'INTRANET ÉTUDIANT

> Courriel

Dans l'onglet Mes outils, cliquer sur l'icône : « Messagerie »

NB : n'oubliez pas d'activer le transfert d'emails de votre boîte univ-cotedazur.fr vers votre boîte personnelle !

> Emploi du temps : ADE

Bien qu'utilisant le service d'authentification de l'Université.

Il peut être consulté de 3 façons :

- > sur l'Intranet étudiant : « Mes outils » > « Emploi du temps (ADE) »
- > à partir du lien direct : <https://ade-consult.univ-cotedazur.fr/>
- > synchronisé avec votre smartphone.

> Wifi

Deux réseaux wifi sont mis à votre disposition :

- > Unice HotSpot, qui demande une simple authentification (= vos identifiant et mot de passe de l'intranet étudiant)
- > Eduroam, qui requiert une configuration pour être utilisé
La procédure pour configurer eduroam est sur : <https://eduroam.unice.fr/>

> Activer votre compte IZLY

Une fois inscrit·e à l'université, vous recevrez, sur votre adresse personnelle ou univ-cotedazur.fr, un email intitulé : nepasrepondre@izly.fr

- > cliquez sur le lien d'ouverture de compte mentionné dans l'email
- > saisissez votre code secret temporaire
- > complétez votre dossier IZLY.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

EXTRAITS du règlement intérieur voté au CINST du 22 juin 2023

Titre II : LIBERTÉS, HYGIÈNE et SÉCURITÉ, DISCIPLINE

Chapitre 4 – Exercice des libertés universitaires

> Article 9 : Droit d'association

Les associations d'étudiant·es peuvent uniquement avoir une domiciliation postale à l'IUT. Elles doivent en faire la demande à la direction de l'IUT. Les associations des personnels de l'IUT désirant domicilier leur siège à l'IUT doivent également en faire la demande à la direction de l'IUT. Les associations domiciliées à l'IUT doivent communiquer leurs statuts et rendre compte de leurs activités une fois par an à la direction de l'IUT. Si ces conditions ne sont pas satisfaites, l'association concernée pourra se voir supprimer d'éventuelles subventions versées par l'IUT et l'autorisation de domiciliation à l'Institut.

Chapitre 5 – Hygiène et sécurité dans l'enceinte de l'IUT

> Article 13 : Règles de comportement

Les étudiant·es doivent toujours avoir une tenue correcte et propre. Il·elles doivent adopter une attitude respectueuse des enseignements et en particulier lorsqu'il·elles attendent devant les salles où un enseignement est dispensé avant leur créneau horaire. Par mesure d'hygiène et de sécurité, il est interdit de consommer boissons et nourriture dans les salles d'enseignement. Toutes boissons alcoolisées ou énergisantes sont strictement interdites aux étudiant·es dans l'enceinte de l'IUT. Les personnels et étudiant·es, ainsi que les personnes extérieures autorisées à utiliser les locaux de l'Institut, doivent observer les règles habituelles d'usage et de propreté des salles et du matériel mis à disposition. L'accès aux locaux est interdit aux personnes étrangères aux enseignements dispensés et aux étudiant·es non-inscrits dans l'établissement, sauf autorisation spécifique. Des organismes extérieurs peuvent bénéficier de locations de salles en établissant une convention fixant les modalités de cette location. Dans tous les cas, le public concerné doit veiller au respect de l'ordre et de la propreté dans les mêmes conditions que les usagers de l'IUT.

Chapitre 6 – Discipline

> Article 19 : Comportements abusifs

Les comportements abusifs et agissements sexistes entraîneront l'interdiction d'accès à l'établissement. Les étudiant·es concerné·es seront traduits devant la section disciplinaire de l'université. Certains faits pourront également faire l'objet de poursuites judiciaires. Les comportements abusifs correspondent aux non-respect des règles élémentaires de savoir vivre en société (respect vis-à-vis des enseignant·es et des collègues étudiant·es, de toutes les membres du personnel, des personnes extérieures invitées ou collaborant à l'institution...), aux dégradations des locaux ou des matériels, au non-respect des consignes de sécurité, à l'introduction dans les locaux de toute personne étrangère à l'institution sans autorisation préalable écrite, à l'atteinte à l'image, à la réputation de l'IUT ou de l'université. Les agissements sexistes sont définis comme tout agissement lié au sexe d'une personne, ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité ou de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant (article L1142-2-1)

Titre III : RÈGLEMENT DES ÉTUDES

Chapitre 7 – Fraude (décret n°92-657 du 13 juillet 1992)

> Article 24 :

Les sanctions disciplinaires applicables vont de l'avertissement à l'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur (article L811-6 du code de l'éducation et article 40 du décret n°92-657 du 13 juillet 1992). Sont concernés aussi bien les contrôles théoriques que les contrôles pratiques et en particulier, les fraudes par appropriation illicite de fichiers informatiques. Toute sanction depuis l'avertissement jusqu'à l'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur, prononcée dans le cas d'une fraude ou d'une tentative de fraude commise à l'occasion d'une épreuve entraîne, pour l'intéressé·e, la nullité de l'épreuve correspondante, soit la note minimale de 0/20.

> Article 25 :

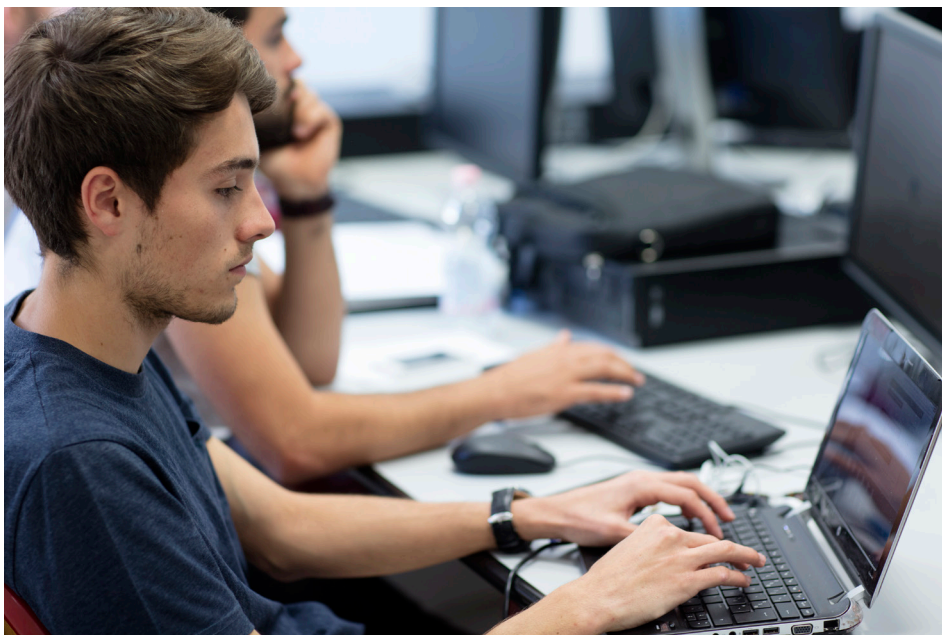
Aucun relevé de notes, aucune attestation de réussite, ni aucun diplôme ne seront délivrés à l'étudiant·e avant que la section disciplinaire ait rendu son jugement.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le règlement intérieur complet de l'IUT Nice Côte d'Azur, ainsi que les annexes spécifiques aux 10 départements d'enseignement **CS**, **GEA**, **GEII**, **INFO COM**, **INFO**, **QLIO**, **R&T**, **SD**, **TC CANNES**, **TC NICE**

sont à retrouver sur :

<https://iut.univ-cotedazur.fr/etudiant-a-liut/scolarite/reglement-interieur-de-liut>



CALENDRIER DES CONGÉS 2024-2025

TOUSSAINT

> du vendredi 25 octobre 2024 après les cours,
au lundi 4 novembre 2024 matin

NOËL

> du vendredi 20 décembre 2024 après les cours,
au lundi 6 janvier 2025 matin

HIVER

> du vendredi 7 février 2025 après les cours,
au lundi 17 février 2025 matin

PRINTEMPS

> du vendredi 4 avril 2025 après les cours,
au mardi 22 mai 2025 matin

ASCENSION

> Fermeture de l'IUT du mercredi 28 mai 2025 après les cours,
au lundi 2 juin 2025 au matin

ÉTÉ - Fermeture de l'IUT

> du mercredi 23 juillet 2025 après les cours,
au mercredi 27 août 2025 matin

JOURS FÉRIÉS

> 1^{er} novembre 2024
> 11 novembre 2024
> 25 décembre 2024
> 1^{er} janvier 2025
> 21 avril 2025 (Pâques)

> 1^{er} mai 2025
> 8 mai 2025
> 29 mai 2025 (Ascension)
> 9 juin 2025 (Pentecôte)
> 14 juillet 2025
> 15 août 2025

L'IUT S'ENGAGE POUR LA QUALITÉ

act

- Développer
- Innover
- Construire ensemble

do

L'Institut Universitaire de Technologie Nice Côte d'Azur

a pour mission de dispenser, en formation traditionnelle, alternance et formation professionnelle continue, un enseignement supérieur destiné à préparer aux fonctions d'encadrement technique et professionnel, dans de nombreux secteurs de la production, de la recherche appliquée et des services.

En collaboration avec le monde industriel et les milieux professionnels, ses formations se caractérisent par l'approche technologique de la pédagogie, le « **learning by doing** », ainsi qu'une très grande transdisciplinarité.

Après plus de 50 ans d'existence, l'IUT connaît une transformation majeure, tant au niveau pédagogique qu'organisationnel, avec la mise en œuvre du **Bachelor Universitaire de Technologie (BUT)**, nouveau diplôme au grade de licence.

Dans une volonté permanente d'améliorer ses services et d'accroître l'excellence de ses formations, **l'Institut déploie un système de management par la qualité**, qui répond à ses objectifs stratégiques et opérationnels :

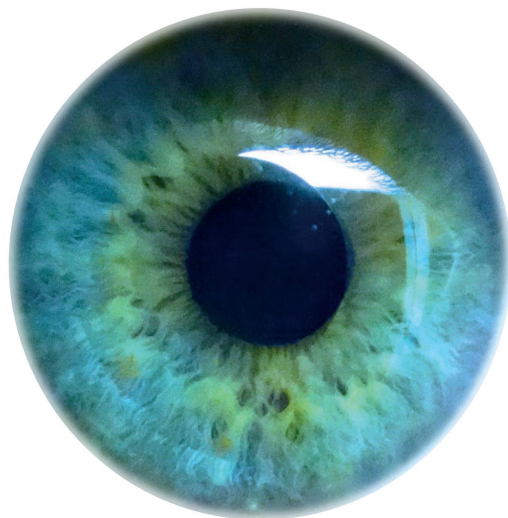
- Achèver la mise en œuvre du Bachelor Universitaire de Technologie
- Accroître l'attractivité de l'Institut, en améliorant l'expérience étudiante
- Développer les partenariats, en satisfaisant les attentes des parties prenantes
- Veiller au bien-être des personnels enseignants, techniques et administratifs.

Ainsi, **l'IUT Nice Côte d'Azur s'est lancé dans une démarche de certification ISO 9001 : 2015**, avec pour premier périmètre ses services généraux & le département d'enseignement QLIO. L'engagement et l'implication de toutes et tous dans cette démarche représente le principal facteur clé de réussite.

LES VALEURS DE L'IUT NICE CÔTE D'AZUR

L'Institut engage ses parties prenantes
internes et externes à partager ses valeurs :

Initiative
Responsabilité
Intégrité
Solidarité



INITIATIVE

L'IUT favorise la capacité des personnels à prendre des initiatives, proposer de nouvelles idées, résoudre les problèmes de manière créative et contribuer activement à l'amélioration continue de l'Institut.

RESPONSABILITÉ

L'IUT encourage la responsabilité individuelle des personnels dans leurs actions et la responsabilité collective de l'Institut envers ses parties prenantes : personnels, étudiantes, gouvernance Université Côte d'Azur, partenaires, environnement.

INTÉGRITÉ

Les valeurs d'intégrité de l'IUT se concrétisent à travers une culture organisationnelle solide et des pratiques de gestion éthiques qui promeuvent la transparence, la responsabilité et le respect des normes éthiques et légales.

SOLIDARITÉ

Les valeurs de solidarité se traduisent à l'IUT par des actions et pratiques qui favorisent le soutien mutuel, la coopération et le bien-être collectif des personnels, des partenaires et des étudiantes.





SUIVEZ
L'IUT
SUR SES
RÉSEAUX
ICI !